



## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/41/22/Add.1\*

S/18360/Add.1\*

2 octobre 1986

FRANCAIS

ORIGINAL :

ANGLAIS/ARABE/ESPAGNOL/  
FRANCAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante et unième session  
Point 33 de l'ordre du jour  
POLITIQUE D'APARTHEID DU  
GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante et unième année

## RAPPORT SPECIAL DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID

Evolution récente des relations entre Israël et l'Afrique du Sud

## TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
LETTRE D'ENVOI .....		2
I. INTRODUCTION .....	1 - 7	3
II. COLLABORATION DANS LES DOMAINES MILITAIRE ET NUCLEAIRE .....	8 - 16	4
III. RELATIONS DIPLOMATIQUES ET POLITIQUES .....	17 - 21	7
IV. RELATIONS ECONOMIQUES .....	22 - 28	8
V. COLLABORATION AVEC LES BANTOUSTANS .....	29 - 33	9
VI. COLLABORATION DANS LES DOMAINES CULTUREL, SPORTIF ET AUTRES .....	34 - 38	10
VII. CONCLUSION .....	39 - 41	11

\* Le présent document est une version ronéotypée d'un rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid, qui sera imprimée comme Supplément No 22A des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session (A/41/22/Add.1 à ).

LETTRE D'ENVOI

Le 18 septembre 1986

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur, en application du paragraphe 7 de la résolution 40/64 E adoptée par l'Assemblée générale le 10 décembre 1985, de vous adresser ci-joint le rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid sur l'évolution récente des relations entre Israël et l'Afrique du Sud.

Le Comité spécial vous serait obligé de bien vouloir distribuer ledit rapport comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial  
contre l'apartheid,

(Signé) Joseph N. GARBA

Son Excellence  
Monsieur Javier Pérez de Cuéllar  
Secrétaire général de l'Organisation  
des Nations Unies  
New York, N.Y. 10017

## I. INTRODUCTION

1. Le Comité spécial a suivi avec une profonde préoccupation l'évolution des relations entre Israël et le régime d'apartheid depuis la visite en Israël en 1976, du Premier Ministre sud-africain de l'époque, John Vorster, qui a ouvert la voie à la signature de plusieurs accords bilatéraux généraux et jeté les bases d'une collaboration croissante dans tous les domaines.

2. La question de la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud a préoccupé et continue d'inquiéter de nombreuses organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Ces dernières années, l'Assemblée générale a prié le Comité spécial de lui soumettre des rapports sur la collaboration croissante entre ces deux régimes.

3. L'aspect le plus préoccupant de la collaboration entre Israël et le régime d'apartheid a trait aux questions militaire et nucléaire. Il a fait l'objet de nombreux rapports du Comité spécial et d'experts. On considère que depuis l'imposition de l'embargo sur les armes, Israël est la principale filière d'acheminement des armes en direction de l'Afrique du Sud; il a en outre fourni à l'Afrique du Sud les techniques et les compétences qui lui ont permis de créer une industrie de l'armement.

4. Le paragraphe 109 de la Déclaration politique (A/41/341-S/18065, annexe I) adoptée à l'issue de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, tenue à New Delhi du 16 au 19 avril 1986, stipule ce qui suit :

"Les ministres ont noté avec une grande préoccupation l'accroissement de la coopération entre les régimes racistes de Tel-Aviv et de Pretoria. Ils ont constaté la similitude des moyens de répression, notamment la politique de la main de fer et du droit de poursuite, utilisés par ces deux régimes contre les peuples d'Afrique du Sud, de Namibie, de Palestine, du Sud-Liban et des territoires arabes occupés par Israël. Les ministres ont demandé aux Etats de ne pas coopérer avec les régimes de Pretoria et de Tel-Aviv dans le domaine nucléaire puisqu'une telle coopération menace la sécurité et la paix internationales. Ils ont rappelé les résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa quarantième session, dans lesquelles celle-ci réaffirmait sa condamnation de la collaboration nucléaire persistante entre Israël et l'Afrique du Sud et se déclarait consciente des graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales, de cette collaboration dans le domaine de la mise au point des armes nucléaires et de leurs systèmes de lancement."

5. La Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, tenue à Paris du 16 au 20 juin 1986, a pris note de la déclaration susmentionnée au paragraphe 43 de sa Déclaration (A/41/434-S/18185, annexe), qui est ainsi conçue :

"La Conférence mondiale prend note de la Déclaration adoptée par le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés qui s'est réuni à New Delhi du 16 au 19 avril 1986, dans laquelle celui-ci a manifesté son inquiétude

devant les graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales qui résultent de la collaboration d'Israël avec l'Afrique du Sud, notamment dans le domaine nucléaire."

6. A sa quarantième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 40/64 E du 10 décembre 1985 sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud, dont le dispositif est ainsi libellé :

**"L'Assemblée générale,**

...

1. Félicite le Comité spécial contre l'apartheid de diffuser des informations sur le resserrement des relations entre Israël et l'Afrique du Sud et d'amener l'opinion publique à mieux prendre conscience des graves dangers que comporte l'alliance entre ces deux pays;
  2. Condamne à nouveau énergiquement la collaboration toujours plus étroite entre Israël et le régime raciste d'Afrique du Sud, notamment dans les domaines militaire et nucléaire;
  3. Exige qu'Israël renonce et mette fin immédiatement à toute collaboration avec l'Afrique du Sud, notamment dans les domaines militaire et nucléaire, et respecte scrupuleusement les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité;
  4. Demande à tous les gouvernements et à toutes les organisations qui sont en mesure de le faire d'user de leur influence pour persuader Israël de renoncer à cette collaboration;
  5. Prie le Comité spécial de continuer à diffuser, aussi largement que possible, des informations sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud;
  6. Prie à nouveau le Secrétaire général de fournir au Comité spécial, par l'intermédiaire du Département de l'information et du Centre contre l'apartheid du Secrétariat, toute l'aide possible pour diffuser des informations concernant la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud;
  7. Prie en outre le Comité spécial de garder la question constamment à l'étude et de faire rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité selon qu'il conviendra."
7. Le présent rapport est établi en application de cette résolution.

**II. COLLABORATION DANS LES DOMAINES MILITAIRE ET NUCLEAIRE**

8. Bien que la collaboration entre Israël et le régime raciste de Pretoria dans les domaines militaire et nucléaire soit secrète, de nombreux rapports confirment qu'une telle collaboration se développe dans divers secteurs, depuis les échanges scientifiques ayant trait aux applications militaires jusqu'à la fabrication et à l'achat d'armes.

/...

9. De nombreux participants au Séminaire international sur l'embargo décrété par l'Organisation des Nations Unies sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, tenu à Londres, du 28 au 30 mai 1986 et à la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste mentionnée au paragraphe 5 ci-dessus, ont évoqué la collaboration d'Israël avec le régime sud-africain. Dans un document présenté à la Conférence mondiale (A/CONF.137/BP.2), il a été déclaré qu'"un autre relais, potentiellement très dangereux, utilisable par l'Afrique du Sud est Israël, à cause de son étroite coopération dans les domaines nucléaire et militaire; Israël peut également servir d'intermédiaire pour acheminer les exportations sud-africaines vers la Communauté européenne".

10. Dans un document présenté au Séminaire sur l'embargo sur les livraisons d'armes, M. Signe Landgren de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm a déclaré qu'"Israël était évidemment le meilleur contact de l'Afrique du Sud au Moyen-Orient. L'Afrique du Sud a, comme indiqué dans la première partie (du livre), fourni de grandes quantités de matériel ainsi que des soldats volontaires au cours des guerres qui ont opposé Israël à ses voisins arabes après 1948. C'est ainsi qu'en 1967 l'Afrique du Sud a été le principal fournisseur de pièces détachées pour les chasseurs Mirage de l'armée de l'air israélienne. Il est raisonnable de supposer que la coopération technique en matière de recherche-développement a remplacé les exportations directes d'armements depuis que l'industrie de l'armement israélienne est plus avancée que celle de l'Afrique du Sud. En 1982, M. P. G. Marais, de l'ARNSCOR, a confirmé dans un entretien qu'Israël et Taïwan servaient tous deux d'intermédiaires pour les exportations d'armes de l'Afrique du Sud."

11. D'après le Jerusalem Post du 19 novembre 1985, l'Israeli List for Peace and Progress (Liste israélienne pour la paix et le progrès), parti politique israélien, a condamné l'intention du Gouvernement israélien de vendre une barrière frontalière électronique perfectionnée à l'Afrique du Sud. Ce parti a publié le 18 novembre 1985 une déclaration politique dans laquelle il affirmait que la vente, au régime d'apartheid, d'une barrière électronique qui serait utilisée dans la guerre barbare menée contre les Sud-Africains noirs constituerait un acte très grave de soutien au régime d'apartheid raciste. L'Israeli List for Peace and Progress a exigé que la question de cette vente soit immédiatement inscrite à l'ordre du jour de la Knesset (Parlement israélien).

12. Le 13 janvier 1986, la radio nationale d'Israël a déclaré que, d'après une étude de l'Université de Tel-Aviv, Israël se livrait à un trafic d'armes florissant avec l'Afrique du Sud, les ventes d'armes se montant à 300 millions de dollars par an environ. Ces ventes et la formation qui était dispensée simultanément représentaient un aspect important de la collaboration entre les deux pays. Il a également été déclaré dans ce reportage que les forces militaires et la police israéliennes avaient accueilli deux délégations des services sud-africains de sécurité intérieure dans des bases de formation. Des représentants de l'industrie israélienne de l'armement auraient également procédé à des démonstrations de l'utilisation de grenades fumigènes et lacrymogènes devant ces Sud-Africains 1/.

13. L'un des maillons les plus faibles de l'embargo sur les armes décrété à l'encontre de l'Afrique du Sud concerne l'exportation, à destination de l'Afrique du Sud, de matériel polyvalent (radars, ordinateurs et avions). D'après l'édition

du 31 janvier 1986 du Financial Mail (Johannesburg), "la coopération entre les sociétés sud-africaines et israéliennes a atteint un niveau record... La collaboration en cours dans le domaine scientifique a été élargie par la création d'un cadre de coopération entre les sociétés sud-africaines et israéliennes". Les projets relatifs aux ordinateurs entre les deux pays prennent notamment les formes ci-après :

- a) Coopération entre la société sud-africaine Barlow Rand et la société israélienne Degem pour la mise au point d'un système d'enseignement assisté par ordinateur permettant d'élaborer des programmes (logiciel) ou des didacticiels à l'intention des écoles sud-africaines;
- b) Coopération concernant des systèmes informatisés perfectionnés pour l'aménagement des ressources en eau;
- c) Mise au point d'un contrôleur universel informatisé pour les systèmes d'irrigation;
- d) Système informatisé de réservoir pédologique;
- e) Projet dans le domaine des télécommunications visant à mettre en place un concentrateur électronique et un dispositif permettant la liaison en duplex entre centraux;
- f) Projets visant à mettre en place un centre sud-africain de traitement des matériaux par laser, qui pourrait introduire les techniques industrielles du laser dans l'industrie sud-africaine;
- g) Projet concernant la mise au point d'un avion téléguidé avec des matériaux composites 2/. Cet avion servira à traiter les récoltes mais on ne peut sous-estimer les retombées, pour l'industrie militaire sud-africaine, de la mise au point d'un tel appareil.

14. Malgré le secret qui entoure la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud dans les domaines militaire et nucléaire, on se rappellera que le Comité spécial a fait savoir en 1983 que les missiles utilisés lors de l'attaque sud-africaine contre Maputo étaient de fabrication israélienne. Plus récemment, à l'occasion de l'attaque sud-africaine contre l'Angola, il a été dit qu'un patrouilleur sud-africain armé de missiles Scorpion de fabrication israélienne avait attaqué Namibe (Angola) le 4 juin 1986 3/.

15. Le rôle d'Israël dans l'assistance apportée au développement des capacités militaires et nucléaires de l'Afrique du Sud a été évoqué le 6 novembre 1985 devant la Sous-Commission de la Chambre des représentants des Etats-Unis chargée des politiques économiques et du commerce international. Selon certaines déclarations, l'Afrique du Sud était capable de fabriquer deux bombes nucléaires par an. On a également mentionné des rumeurs persistantes concernant la participation de l'Afrique du Sud à la mise au point d'avions de combat Lavi par Israël, avec le concours financier des Etats-Unis, la présence de 20 000 Israéliens qui travaillent actuellement en Afrique du Sud et le fait que des Sud-Africains sont propriétaires d'un complexe industriel utilisant des techniques de pointe situé en Israël 4/. Ces rapports ont suscité de graves préoccupations dans la communauté internationale.

16. Selon la publication James Weapons Systems (Londres, 1964-1985), c'est sous le nom de Skorpion que la marine sud-africaine utilise les navires israéliens de type Gabriel II qui arment les six premières vedettes d'attaque rapide de type MOD en service dans la marine sud-africaine. Ces vaisseaux sont similaires à ceux du type SAAR israélien et trois d'entre eux, construits à Haïfa, sont arrivés en Afrique du Sud en 1978.

### III. RELATIONS DIPLOMATIQUES ET POLITIQUES

17. En janvier 1986, l'évêque sud-africain Desmond Tutu a exprimé son étonnement devant la collaboration d'Israël avec l'Afrique du Sud. L'évêque Tutu a déclaré : "J'éprouve une tristesse profonde quand j'entends parler de la collaboration entre les Gouvernements israélien et sud-africain..." 5/.

18. En décembre 1985, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Israël a été invité à la séance inaugurale de la Ligue d'amitié entre Israël et l'Afrique du Sud, composée de nombreux Sud-Africains émigrés en Israël. La Ligue aurait de nombreuses relations avec les différents partis politiques israéliens 6/.

19. En septembre 1985, M. Yitzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que les relations entre son pays et l'Afrique du Sud continueraient de se développer. "Nous n'allons pas modifier le caractère de nos relations avec l'Afrique du Sud", a-t-il déclaré. Israël souhaiterait maintenir ses contacts avec les 120 000 Juifs qui résident en Afrique du Sud, en développant ses relations avec le régime raciste sud-africain. M. Shamir a ajouté également qu'il vaudrait mieux laisser "les puissances mondiales s'occuper de ce problème" qu'est l'apartheid 7/.

20. Le 8 août 1985, au moment de retourner dans son pays après s'être acquitté de sa mission en Afrique du Sud, l'ambassadeur israélien a déclaré :

"Je ne suis pas venu ici pour attaquer le Gouvernement sud-africain. Je suis venu pour défendre les intérêts de mon pays; l'une des questions qui nous tient à coeur est celle de la communauté juive, car les Juifs doivent avoir le droit de vivre, d'agir, et d'exercer leurs activités sionistes en toute liberté. Peu de pays au monde accordent cette liberté à la communauté juive. Israël désapprouve des actions telles qu'embargos, rupture des relations ou boycottages, car elles engendrent l'hostilité et créent un climat belliqueux. Nous pensons qu'il est plus utile de maintenir des relations normales et de critiquer les gouvernements au sujet de leurs politiques, même si cette attitude peut quelquefois paraître comme une ingérence dans les affaires intérieures 8/."

21. M. Y. Griffel, représentant de la ville de Tel-Aviv (Israël), a participé à la Semaine internationale du Centenaire de Johannesburg, qui s'est tenue en septembre 1986. Il a loué la façon dont l'Afrique du Sud était capable de régler ses problèmes, déclarant : "J'ai un profond respect pour la façon dont on tente de résoudre les problèmes 9/."

#### IV. RELATIONS ECONOMIQUES

22. Les chiffres relatifs aux échanges commerciaux entre Israël et l'Afrique du Sud ne comprennent pas de statistiques sur l'or ou les diamants commercialisés par l'intermédiaire de Londres, ni sur les ventes d'armes. S'il était tenu compte de tous ces facteurs, Israël serait alors l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud. Selon le Business Day de Johannesburg du 19 novembre 1985, les importations sud-africaines en provenance d'Israël, évaluées en rands, ont augmenté de 15 p. 100 entre janvier et mai 1985. Les exportations, également évaluées en rands, de l'Afrique du Sud vers Israël ont augmenté de 53 p. 100 au cours de la même période. Toutefois, selon des chiffres israéliens, les échanges commerciaux entre Israël et l'Afrique du Sud ont totalisé 275 millions de dollars en 1984 et 249 millions de dollars en 1985. Comme il vient d'être dit, ces chiffres ne tiennent pas compte des diamants, de l'or et des armes qui pourraient, sinon, tripler les chiffres indiqués ci-dessus.

23. Il a été signalé que des sociétés sud-africaines se servent d'Israël pour échapper aux sanctions économiques. Ces sociétés investissent dans les industries israéliennes. En Israël, on compte plus de 250 entreprises appartenant à la Chambre de commerce israélo-sud-africaine, dont une usine métallurgique, The Iron and Steel Corporation of South Africa (ISCOR), qui produit actuellement près de la moitié de tout l'acier fabriqué en Israël 10/.

24. Une délégation commerciale israélienne dirigée par M. Emmanuel Sharon, directeur général du Ministère israélien des finances, et comprenant de hauts fonctionnaires du Trésor s'est rendue en Afrique du Sud à une époque où le régime de Pretoria cherchait paraît-il à échapper aux répercussions des sanctions internationales. Les entretiens se sont déroulés dans le cadre d'un accord de longue date avec Pretoria prévoyant la tenue de consultations annuelles sur des questions économiques bilatérales. Une des questions abordées a été l'accroissement des investissements de l'Afrique du Sud en Israël. Selon le Financial Times (Londres), "la riche communauté juive sud-africaine est exempte, à titre spécial, du contrôle des changes de son pays en ce qui concerne les envois de fonds et d'autres entrées importantes de fonds que le Gouvernement israélien est fort désireux de maintenir". D'autres questions, telles que les droits de pêche d'Israël dans les eaux sud-africaines et des crédits à meilleur marché pour les importations par Israël de charbon sud-africain, ont également été discutées 11/.

25. A la suite de ces discussions, on a indiqué que l'Afrique du Sud acceptait de maintenir des investissements de plus de 100 millions de dollars en Israël. Le droit de pêche dans les eaux territoriales sud-africaines était accordé à Israël qui continuerait d'importer du charbon sud-africain grâce à des crédits à bon marché 12/.

26. Le Comité spécial a fait savoir à plusieurs occasions que l'Afrique du Sud avait profité de ses relations étroites avec Israël pour contourner le boycottage et exporter des produits via Israël, vers la Communauté économique européenne et les Etats-Unis. La question du rôle d'Israël dans la violation des sanctions contre l'Afrique du Sud devient très importante au moment où un consensus international se fait jour sur l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud. Le rôle joué par des Israéliens - négociants et autres - dans le maintien des

courants commerciaux en provenance et à destination de l'Afrique du Sud a été mentionné dans un article intitulé "Comment Pretoria contourne les sanctions", récemment publié dans le magazine Business Week (New York) 13/.

27. L'Afrique du Sud profite également des avantages, notamment du régime de franchise, accordés à Israël par les pays de la CEE. Les fabricants sud-africains exportent des articles en Israël et les réexportent ensuite dans les pays de l'Europe de l'Ouest sous le label "Fabriqué en Israël", ce qui leur donne droit à un régime préférentiel 14/.

28. Dans le cadre d'efforts du Gouvernement israélien pour développer l'infrastructure industrielle de la ville méridionale d'Eilat, qui actuellement se consacre essentiellement au tourisme, le Parlement a déclaré cette ville zone franche en novembre 1985. Le maire d'Eilat, M. Rafi Hochman, s'est rendu en Afrique du Sud pour proposer aux hommes d'affaires sud-africains des incitations uniques pour exporter en Israël des matières premières qui y seraient transformées en produits finis. M. Hochman a dit qu'il souhaitait que les investisseurs sud-africains profitent au mieux des privilèges fiscaux particuliers accordés à Eilat au titre de la loi sur la zone franche. L'idée est d'encourager les entreprises sud-africaines à envoyer des demi-produits et des matières premières via le port d'Eilat qui est très peu utilisé, où les travailleurs locaux procéderont à l'assemblage des produits. Parmi les nombreux avantages dont bénéficient les nouveaux investisseurs, l'on peut citer des primes allant jusqu'à 40 p. 100, un remboursement immédiat par le Gouvernement de 20 p. 100 des coûts de main-d'oeuvre et l'exonération des impôts sur le revenu et sur le capital pendant une période de sept ans. Les investisseurs sud-africains seraient également exemptés de la taxe de 15 p. 100 sur la valeur ajoutée et de la taxe sur les gains en capital en tant qu'entreprises appartenant à un résident étranger dont les investissements sont effectués en devises. M. Hochman était l'invité du maire de Johannesburg 15/.

#### V. COLLABORATION AVEC LES BANTOUSTANS

29. En dépit des protestations de la communauté internationale contre certaines entreprises israéliennes qui tentent d'établir des relations économiques et autres avec les bantoustans, la collaboration entre Israël et ces derniers continue à se développer.

30. Selon le Sunday Times (Londres), plusieurs membres du Parlement, des ministres et des hommes politiques sont au nombre des investisseurs israéliens. Etant donné l'ampleur de la corruption, il y a là matière à enquête, notamment en ce qui concerne les investissements très importants de sociétés israéliennes au Ciskei et les contrats s'élevant à 160 millions de dollars négociés avec ces sociétés 16/.

31. En décembre 1985, il a été signalé qu'à la suite de la condamnation internationale, le Gouvernement israélien avait décidé de fermer la mission commerciale du Ciskei en Israël. Toutefois, de nombreux hommes d'affaires israéliens continuent de mener des activités dans les bantoustans, notamment d'y construire des usines et d'y mettre en oeuvre des projets de développement. On signale d'autre part que les Israéliens fournissent du matériel militaire au Ciskei. Toutefois, il a été signalé en outre que la fermeture du service

commercial du Ciskei en Israël n'était pas due à un changement de politique mais plutôt à des malversations où étaient impliqués d'anciens officiers de l'armée israélienne et certains hommes d'affaires. De nombreux contrats auraient été attribués sans appel d'offres et auraient souvent dépassé leurs coûts réels. Dès 1983, l'activité israélienne dans les bantoustans était déjà suffisamment importante pour justifier la création à la Knesset d'un "homelands Lobby" non officiel. En 1984, on comptait déjà 60 entrepreneurs israéliens exerçant des activités dans le seul Ciskei et, en 1985, lorsqu'on a découvert la collaboration avec les bantoustans, il y avait déjà 200 conseillers et entrepreneurs israéliens dans le Ciskei 17/.

32. Les activités israéliennes comprennent l'usine de textile Ciskatex qui appartient à Efraim Foran, secrétaire militaire de l'ancien premier ministre Menachem Begin, ainsi qu'à deux autres grands industriels israéliens. L'ancien ministre israélien des finances, M. Yoram Aridor, possède une société qui construit des répliques de voitures anciennes. Mme Ruth Dayan, première femme de l'ancien ministre de la défense, Moshe Dayan, a créé une "industrie artisanale" de fabrication de didacticiels au Bophuthatswana et elle se rend souvent dans le Ciskei. Le cabinet juridique de M. Roni Milo, ministre adjoint des affaires étrangères, a représenté le service commercial du Ciskei. Une fois, Nat Rosenwasser, M. Milo lui-même et d'autres membres de la coalition Likud, ont été invités à un dîner donné en l'honneur de personnalités en visite dans le Ciskei 17/.

33. En août 1985, la visite en Israël du chef Gatasha Buthelezi, ainsi que l'accueil qui lui a été réservé par des personnalités israéliennes, aurait montré l'importance des liens qui unissent Israël à ceux qui collaborent avec le régime d'apartheid. Le Gouvernement israélien a saisi cette occasion pour faire preuve de sollicitude à l'égard des Noirs d'Afrique du Sud tout en maintenant son opposition à des sanctions contre le régime d'apartheid 18/.

#### VI. COLLABORATION DANS LES DOMAINES CULTUREL, SPORTIF ET AUTRES

34. Les listes des contacts sportifs et culturels avec l'Afrique du Sud publiées par le Comité spécial révèlent l'ampleur de la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud de l'apartheid. Les noms de plus de 20 gens du spectacle, athlètes, artistes et sportifs israéliens y figurent 19/.

35. En avril 1986, une équipe de tennis israélienne a participé à la Standard Bank Cup, tournoi qui a eu lieu à Ellis Park, à Johannesburg 20/.

36. Il a été signalé qu'une équipe sud-africaine a participé aux Maccabiades, jeux organisés en Israël en juillet 1985. Comme les organisateurs israéliens craignaient que la participation de l'équipe sud-africaine ne gêne le déroulement des jeux, des visas de résident temporaire ont été accordés aux membres de l'équipe sud-africaine, qui ont pu participer aux jeux en tant que membres d'une équipe d'immigrants nouvellement arrivés 21/.

37. Israël prête une attention particulière au rôle de la Fédération sioniste d'Afrique du Sud. Le Gouvernement israélien, ainsi que les organisations sionistes sises en Israël, ont exprimé la crainte que les Juifs sud-africains désireux de

quitter l'Afrique du Sud puissent choisir d'émigrer en Australie ou au Canada plutôt qu'en Israël. Plusieurs raisons peuvent inciter les Juifs sud-africains à émigrer en Israël plutôt qu'en Australie et au Canada. En Israël, ils pourraient entretenir des contacts avec l'Afrique du Sud sans avoir à subir les mêmes contraintes que dans les autres pays 22/.

38. En septembre 1985, il a été signalé que l'Afrique du Sud avait été bien représentée au Congrès sioniste chrétien qui s'est tenu à Bâle (Suisse). Roelf Botha, professeur à l'Université de Pretoria et président de la Section sud-africaine de cette organisation internationale, a participé au Congrès en tant qu'organisateur et délégué 23/.

#### VII. CONCLUSION

39. Le présent rapport est le dixième rapport spécial du Comité spécial à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité sur l'évolution des relations entre Israël et l'Afrique du Sud. La tendance est à un renforcement constant de la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud dans tous les domaines, notamment dans les domaines militaire et nucléaire.

40. Le Comité spécial note que, ces dernières années, et en particulier à la Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, la communauté internationale s'est déclarée profondément inquiète de cette collaboration croissante.

41. Le Comité spécial recommande à nouveau à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général d'accorder une attention particulière à ce problème en chargeant le Département de l'information et le Centre contre l'apartheid de diffuser des informations sur la collaboration croissante entre Israël et l'Afrique du Sud.

#### Notes

- 1/ Israeli Foreign Affairs (Oakland (Californie), février 1986.
- 2/ Financial Mail (Johannesburg), 31 janvier 1986.
- 3/ Financial Times (Londres), 7 juin 1986.
- 4/ Israeli Foreign Affairs (Oakland, Californie), décembre 1985.
- 5/ San Francisco Examiner, 22 janvier 1986, et Northern California Jewish Bulletin (San Francisco), 31 janvier 1986.
- 6/ Jerusalem Post, 8 décembre 1985.
- 7/ The Citizen (Johannesburg), 28 septembre 1985.
- 8/ South African Digest (Pretoria), 9 août 1985.
- 9/ The Citizen (Johannesburg), 3 septembre 1986.

- 10/ Xinua (Le Caire), 14 mai 1986.
- 11/ Financial Times (Londres), 6 août 1986.
- 12/ Johannesburg International Service, 0630 T.U., 18 août 1986.
- 13/ Business Week (New York), 1er septembre 1986.
- 14/ Business Day (Johannesburg), 25 septembre 1985.
- 15/ The Citizen (Johannesburg), 9 avril 1986.
- 16/ Sunday Times (Londres), 11 août 1985.
- 17/ Israeli Foreign Affairs (Oakland, Californie), décembre 1985.
- 18/ The Citizen (Johannesburg), 13 août 1985, et New York Times, 14 août 1985.
- 19/ Les dernières listes figurent dans Notes et Documents 20/85, 3/86, 9/86 et 22/86.
- 20/ The Citizen (Johannesburg), 21 avril 1986.
- 21/ The Star (édition hebdomadaire série avion) (Johannesburg), 12 juillet 1985.
- 22/ The Citizen (Johannesburg), 14 avril 1986.
- 23/ South African Digest (Pretoria), 20 septembre 1985.

-----

